

# **AUDIT ET EXPERTISE DE LA FELICITE**

Société inscrite au Conseil Régional de l'Ile de France des Experts Comptables

Société inscrite à la compagnie de Paris des Commissaires aux Comptes

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

## **ENDA EUROPE**

5, Rue des Immeubles Industriels  
75011 PARIS

26, rue Sainte Félicite - 75015 PARIS - Tél : 01 48 28 28 36 - Fax : 01 48 28 40 66

E mail : [jlwaissmann@free.fr](mailto:jlwaissmann@free.fr)

SARL au capital de 1000 € - SIRET: 520 192 873 00013 - NAF: 6920Z

# AUDIT ET EXPERTISE DE LA FELICITE

Société inscrite au Conseil Régional de l'Ile de France des Experts Comptables

Société inscrite à la compagnie de Paris des Commissaires aux Comptes

-----

**ENDA EUROPE  
5 RUE DES IMMEUBLES INDUSTRIELS  
75011 PARIS**

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice social clos au 31 décembre 2013**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

**Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.**

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre des diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**26, rue Sainte Félicite - 75015 PARIS - Tél : 01 48 28 28 36 - Fax : 01 48 28 40 66**

**E mail : jlwaissmann@free.fr**

**SARL au capital de 1000 € - SIRET: 520 192 873 00013 - NAF: 6920Z**



**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.**

## **II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-19 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

- Le suivi comptable des dépenses des partenaires s'est renforcé, notamment dans le cadre des projets financés par l'Europe.

L'évaluation des dépenses réalisées sur une tranche dans l'exercice, s'appuie sur les rapports d'activité et financiers des entités, ce qui améliore la visibilité, sans toutefois écarter tous risques.

- Les principes comptables suivis respectent la réglementation en vigueur, notamment ceux concernant l'enregistrement à la notification, des subventions ainsi que le règlement n° 99.01 applicable aux associations en matière de fonds dédiés.

Depuis quelques années, une règle prudentielle supplémentaire a été mise en place ; elle consiste à inscrire en dette des entités, toutes dépenses non réalisées sur la tranche ; corrélativement, le financement reçu des bailleurs pour ces même dépenses sont extournées (donc considérées comme non acquies)

- Nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives lors de la vérification des estimations retenues.

## **III – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 25/05/2014

  
**AUDIT ET EXPERTISE DE LA FELICITE**  
Société inscrite au Conseil Régional de l'Île de France  
des Experts Comptables  
Société inscrite à la compagnie de Paris  
des Commissaires aux Comptes  
26 rue Sainte Félicité - 75015 PARIS  
Tél. : 01 48 28 28 36 - Fax : 01 48 28 40 66  
SARL au capital de 1000 €  
SIRET 520 192 873 00013 - NAF : 6920Z

**26, rue Sainte Félicité - 75015 PARIS - Tél : 01 48 28 28 36 - Fax : 01 48 28 40 66**

**E mail : [jlwaissmann@free.fr](mailto:jlwaissmann@free.fr)**

**SARL au capital de 1000 € - SIRET: 520 192 873 00013 - NAF: 6920Z**



# AUDIT ET EXPERTISE DE LA FELICITE

Société inscrite au Conseil Régional de l'Ile de France des Experts Comptables

Société inscrite à la compagnie de Paris des Commissaires aux Comptes

ENDA EUROPE  
5 RUE DES IMMEUBLES INDUSTRIELS  
75011 PARIS

## RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Sur les conventions réglementées Comptes clos le 31 décembre 2013

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Il nous appartient de vous communiquer, le cas échéant, certaines informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 25/05/2014

AUDIT ET EXPERTISE DE LA FELICITE

Société inscrite au Conseil Régional de l'Ile de France  
des Experts Comptables

26, rue Sainte-Félicité - 75015 PARIS - Tél : 01 48 28 28 36 - Fax : 01 48 28 40 66  
des Commissaires aux Comptes  
26 rue Sainte-Félicité - 75015 PARIS  
E-mail: jlwaissmann@free.fr

SARL au capital de 1000€ - SIRET: 520 192 873 00013 - NAF: 6920Z  
SARL au capital de 1000€

**ASS ASSOCIATION ENDA EUROPE**

*5 rue des Immeubles Industriels*

75011 PARIS

Siret : 37960292300029

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2013



**T A L E N Z**

*Entreprendre est un art majeur*

Audit • Expertise Comptable • Conseil

Siège social : 4, rue de Châtillon - 75014 Paris

Tél : 01 53 90 25 45

email : [contactidf@cometex.fr](mailto:contactidf@cometex.fr)

**■ Sommaire**

<b>ETATS DE SYNTHESE</b>	<b>2</b>
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de Résultat	5
<b>ANNEXE</b>	<b>8</b>
Règles et méthodes comptables	10
Notes sur le bilan	12



T A L E N Z

*Entreprendre est un art majeur*

Audit • Expertise Comptable • Conseil

## ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013

## ■ Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2013	Net au 31/12/2012
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	707	707		
<i>Fonds commercial</i>				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres</i>	18 400	14 279	4 122	4 711
<i>Immobilisations grévées de droit</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<b>Immobilisations financières</b>				
<i>Participations</i>				
<i>Créances rattachées aux participations</i>				
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>	274		274	274
<i>Autres immobilisations financières</i>				
	4 900		4 900	4 360
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>24 282</b>	<b>14 986</b>	<b>9 286</b>	<b>9 345</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
<i>Matières premières et autres approvisionnements</i>				
<i>En-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>	6 200		6 200	
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<b>Créances</b>				
<i>Créances Usagers et comptes rattachés</i>	12 549		12 549	4 503
<i>Autres</i>	2 148 427		2 148 427	1 573 632
<b>Autres postes de l'actif circulant</b>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	221 392		221 392	61 700
<i>Charges constatés d'avance</i>	845		845	786
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 389 412</b>		<b>2 389 412</b>	<b>1 648 621</b>
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Primes de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion actif</i>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 413 694</b>	<b>14 986</b>	<b>2 398 706</b>	<b>1 649 966</b>

<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>	
<b>Legs nets à réaliser :</b>	
acceptés par les organes statutairements compétents	
autorisés par l'organisme de tutelle	
<b>Dons en nature restant à vendre :</b>	



## ■ Bilan passif

	au 31/12/2013	au 31/12/2012
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>	97 959	97 959
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>	13 419	9 909
<b>Résultat de l'exercice</b>	14 501	3 510
<i>Report à nouveau</i>	-53 105	-53 105
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	72 775	58 274
<b>Autres fonds associatifs</b>		
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i>		
<i>Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
<i>Droits des propriétaires (Commodat)</i>		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	72 775	58 274
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<i>Provisions pour risques</i>	14 257	14 257
<i>Provisions pour charges</i>		
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	14 257	14 257
<b>FONDS DEDIES</b>		
<i>Fonds dédiés sur subventions</i>	1 985 955	1 202 053
<i>Fonds dédiés sur autres ressources</i>		
<b>TOTAL FONDS DEDIES</b>	1 985 955	1 202 053
<b>DETTES</b>		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	2 226	2 226
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	10 672	11 065
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	43 864	77 231
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	268 959	284 861
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
<b>TOTAL DETTES</b>	325 721	375 383
<i>Ecarts de conversion passif</i>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	2 398 708	1 649 966
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an	325 721	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2013	Exercice N-1 31/12/2012
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<i>Ventes de marchandises</i>	5 831	21 545
<i>Production vendue (biens et services)</i>	29 924	50 951
<b>MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>35 755</b>	<b>72 496</b>
<i>Production stockée</i>		
<i>Production immobilisée</i>		
<i>Produits nets partiels sur opérations à long terme</i>		
<i>Subventions d'exploitation</i>	1 650 576	1 081 776
<i>Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges</i>	41 064	61 078
<i>Cotisations</i>	580	600
<i>Autres produits</i>	5 320	6 229
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 733 295</b>	<b>1 222 178</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<i>Achats de marchandises</i>	7 700	18 636
<i>Variation des stocks</i>	-1 631	
<i>Achats de matières premières et autres approvisionnements</i>		
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	1 448 405	924 891
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	9 374	9 343
<i>Salaires et traitements</i>	106 299	141 495
<i>Charges sociales</i>	55 418	67 727
<i>Dotations aux amortissements sur immobilisations</i>	590	961
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>		
<i>Dotations aux provisions sur actif circulant</i>		10 938
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges</i>		9 757
<i>Subventions accordées par l'association</i>		
<i>Autres charges</i>	2	5
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>1 626 156</b>	<b>1 183 753</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>107 138</b>	<b>38 425</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS EN COMMUN</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT TRANSFERE</b>		
<b>DEFICIT OU EXCEDENT TRANSFERE</b>		
<i>Produits financiers de participation</i>		
<i>Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	53	80
<i>Reprises sur provisions et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>53</b>	<b>80</b>
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>53</b>	<b>80</b>

## ■ Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2013	Exercice N-1 31/12/2012
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>107 191</b>	<b>38 505</b>
<i>Produits exceptionnels sur opération de gestion</i>	400	1 799
<i>Produits exceptionnels sur opération en capital</i>		
<i>Reprises provisions et transferts de charges</i>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>400</b>	<b>1 799</b>
<i>Charges exceptionnelles sur opération de gestion</i>	570	4 782
<i>Charges exceptionnelles sur opération en capital</i>		
<i>Dotations aux amortissements et aux provisions</i>		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>570</b>	<b>4 782</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-170</b>	<b>-2 983</b>
<b>PARTICIPATION DES SALAIRES AUX RESULTATS</b>		
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>88 542</b>	<b>26 112</b>
<b>REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>31 602</b>	<b>12 925</b>
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>35 580</b>	<b>16 825</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>14 501</b>	<b>3 510</b>





T A L E N Z

*Entreprendre est un art majeur*

Audit • Expertise Comptable • Conseil

## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

## ■ Règles et méthodes comptables

### Désignation de l'association : ASSOCIATION ENDA EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013, dont le total est de 2 398 708 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 14 501 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2013 par les dirigeants de l'association.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## ■ Règles et méthodes comptables

### Titres de participations

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	707			707
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>707</b>			<b>707</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 143			5 143
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 257			13 257
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>18 400</b>			<b>18 400</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	274			274
- Prêts et autres immobilisations financières	4 360	540		4 900
<b>Immobilisations financières</b>	<b>4 634</b>	<b>540</b>		<b>5 174</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>23 741</b>	<b>540</b>		<b>24 281</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	707			707
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>707</b>			<b>707</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	510	514		1 024
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 179	75		13 254
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>13 689</b>	<b>590</b>		<b>14 279</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>14 396</b>	<b>590</b>		<b>14 986</b>

## ■ Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 900		4 900
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	12 549	12 549	
Autres	2 148 427	2 148 427	
Charges constatées d'avance	845	845	
<b>Total</b>	<b>2 161 720</b>	<b>2 161 820</b>	<b>4 900</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	64 000
<b>Total</b>	<b>64 000</b>



## ■ Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	97 959			97 959
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
<b>Total fonds sans droit reprise</b>	<b>97 959</b>			<b>97 959</b>
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
<b>Total fonds avec droit reprise</b>				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	9 909	3 510		13 419
Report à Nouveau	-53 105			-53 105
Résultat de l'exercice	3 510	10 991		14 501
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
<b>Total fonds associatifs</b>	<b>58 274</b>	<b>14 501</b>		<b>72 775</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 257				14 257
<b>Total</b>	<b>14 257</b>				<b>14 257</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		412 110	323 568		

Litige salarial ancien..... 14 257 €

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	2 226	2 226		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 672	10 672		
Dettes fiscales et sociales	43 864	43 864		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	268 959	268 959		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>325 721</b>	<b>325 721</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

#### Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 302
Dettes fiscales et sociales	21 338
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>Total</b>	<b>29 640</b>



## ■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

## Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	845
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
<b>Total</b>	<b>845</b>

Etat des lieux sur les cofinancements

Programme	Selon budget contractuel			Mobilisé	Reste à mobiliser	Date de fin de contrat	Commentaires
	Baillieur principal	Cofinancement	Total				
109 - Jeunes diplômés Immigrés	30 000	10 793	40 793	10 793	-	30/08/2013	contrat 111 en co-financement (300 000 €) cofinancement divisé comme suit: 45254 € valorisation + 122 568 € cash flow
308- Hotel-Ecole	550 000	467 822	1 017 822	300 000	167 822	01/03/2016	
213 - Cousins	10 000	29 500	39 500	12 500	17 000	30/09/2014	
303 - Travailleurs informels	1 262 011	386 768	1 648 779	260 707	126 061	31/12/2014	
309- Viol Conj 2	249 972	249 796	499 767	104 188	145 608	30/09/2016	
310- DI&DI	282 116	96 263	378 379	-	96 263	30/09/2014	
<b>Totaux</b>	<b>2 384 099</b>	<b>1 240 942</b>	<b>3 625 041</b>	<b>688 188</b>	<b>552 754</b>		